



AVIS DE CONCESSION

**Référence de TED (Parution de l'avis au Journal de l'Union Européenne) : 2022/S 068-181659–
annonce diffusée le 6 avril 2022.**

Directive : 2014/23/UE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom et adresse : Ville de Paris, point de contact : Direction des affaires culturelles - Sous-direction de la création artistique - Bureau de la musique, 31 rue des Francs Bourgeois, F-75188 Paris cedex 04, courriel : DAC-Bureaudelamusique@paris.fr

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.paris.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Communication : Les documents sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=805749&orgAcronyme=r8t>

OBJET

Intitulé : Concession de service portant sur la gestion et l'exploitation de l'établissement culturel La Gaîté Lyrique.

Numéro de référence : 2200558

Code CPV principal : 92000000

Description succincte : Concession de service portant sur la gestion et l'exploitation de l'établissement culturel la Gaîté Lyrique, lieu de création et diffusion des cultures populaires.

Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 45 500 000 euros

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution : PARIS

Description des prestations : Le concessionnaire assurera l'intégralité de la gestion, l'entretien et l'exploitation du bâtiment mis à disposition pour la durée de la concession, de la programmation artistique et culturelle et de toutes les activités locatives et commerciales pouvant être développées.

D'envergure locale et nationale, la Gaîté Lyrique sera un lieu de vie et d'ouverture s'adressant à tous les publics et permettant une diversité d'accès et de pratique autour des musiques et cultures populaires, et pour lequel les moyens numériques conserveront une place importante.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents de consultation.

Durée de la concession : Durée en mois : 60

Informations complémentaires : Les prestations sont présentées dans la partie cahier des charges du DCE.

La valeur totale estimée de la concession est en euros HT valeur 2022. Elle correspond au chiffre d'affaires hors taxes estimé total du concessionnaire sur la durée du contrat, au titre de son exécution. Ce CA inclut l'ensemble des produits au sens de l'article R3121-2 du code de la commande publique.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

Conditions de participation

Pour plus d'informations, consulter l'avis TED (JOUE) dont la référence figure au début du présent avis ou sur <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&>

PROCEDURE

Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 22/06/2022 à 16 h 00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, consulter l'avis TED (JOUE) dont la référence figure au début du présent avis ou sur <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&>

Les visites sont possibles (non obligatoires) jusqu'au 13 juin 2022 (à demander via la plateforme).

La sélection des offres et la suite de la procédure sont décrites dans les articles 6.2 et 7 de la partie règlement de la consultation du dossier de consultation.

Aucun envoi par courriel ne sera accepté.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F - 75181 Paris cedex 04 courriel : Greffe.ta-paris@jradm.fr, adresse internet : <http://Paris.tribunal-administratif.fr>